



Déchets Genève Télécharger l'application



INFORMATIONS DÉCHETS 2020

Pour connaître votre jour de collecte de vos déchets, pour avoir le plan des écopoints ou pour toutes autres informations, consultez la page web suivante:

www.ville-geneve.ch/recyclage

Vous pouvez également **télécharger la nouvelle application smartphone «Déchets Genève»** disponible sur les stores Apple et Android.



Rive gauche

Mardi et vendredi

Rive droite &

Acacias-Vernets

Lundi et jeudi



Rive gauche

Lundi et jeudi

Rive droite &

Acacias-Vernets

Mardi et vendredi



Déchets organiques

Quoi: Restes de repas, plantes, fleurs, produits avariés, épluchures, branchages, herbe, feuilles mortes, etc.

Comment: Dans des sacs compostables spécifiques. Sacs plastiques interdits.

Où: Dans des conteneurs en plastique avec des sacs d'un volume max. de 110 litres. Dans des écopoints avec des sacs d'un volume max. de 35 litres.

Sont exclus: Les litières pour chats, les couches-culottes (même biodégradables), les balayures, le contenu des cendriers, les cendres de cheminée, etc.

Plus d'information sur www.laptitepoubelleverte.ch



ZONES

A Eaux-Vives

Lundi

B Petit-Saconnex

Mardi

X Centre-Ville

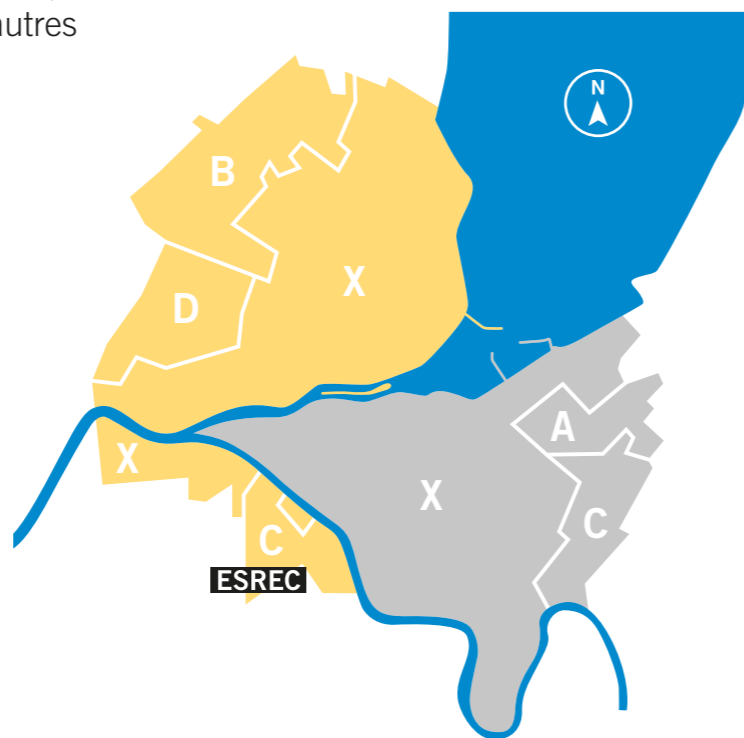
Mercredi

C Acacias / Malagnou

Jeudi

D Vieusseux / Charmilles

Vendredi



Collectes supprimées

Vendredi 10 avril (Pâques)

Lundi 13 avril (Pâques)

Vendredi 1^{er} mai (Fête du travail)

Jeudi 21 mai (Ascension)

Lundi 1^{er} juin (Pentecôte)

Jeudi 10 septembre (Jeûne Genevois)

Vendredi 25 décembre (Noël)

Vendredi 1^{er} janvier 2021 (Nouvel An)



Papier Carton

Quoi: Vieux papiers, cartons pliés, enveloppes en papier, magazines, journaux, etc. Les papiers et cartons ficelés ne sont pas acceptés.

Comment et où: Dans des conteneurs plastiques à roulettes (volume maximum de 800 litres) mis en place par votre régie ou votre propriétaire. Dans un écopoint.

Sont exclus: Les cartons d'emballages souillés, les nappes souillées, les briques de lait ou de jus de fruit.

Quel est le jour de la collecte du papier-carton dans mon quartier? La réponse se trouve sur

www.ville-geneve.ch/papier-carton



Ordures ménagères

Quoi: Tous les déchets provenant des ménages et ne pouvant pas être triés.

Comment: Dans des sacs de norme OKS.

Où: Dans des conteneurs en plastique avec des sacs d'un volume max. de 110 litres. Dans des écopoints avec des sacs d'un volume max. de 60 litres.



Sapins de Noël

Les sapins de Noël sans les décorations sont à déposer aux emplacements des conteneurs à ordures les jours de levées du **jeudi 2 janvier au vendredi 31 janvier 2020**.



Verre

Quoi: Les bouteilles en verre, les bocaux, les flacons, etc.

Où: Dans les écopoints.

Sont exclus: Les verres à boisson, les vitres, les miroirs, la porcelaine, la faïence, la céramique, etc.



PET

Quoi: Les bouteilles de boisson transparentes portant le logo PET.

Où: Dans les commerces qui en vendent. Dans les écopoints.

Sont exclus: Les bouteilles de vinaigre, de lait, de shampooing, de lessive, barquettes de légumes en plastique.



Aluminium Fer blanc

Quoi: Les canettes de boisson, feuilles d'aluminium, tubes de mayonnaise, bombes aérosols vides, barquettes, etc.

Où: Dans un écopoint.

Sont exclus: Les emballages composites comportant une couche plastifiée comme par exemple le paquet de chips, poêles, casseroles.



Textiles

Quoi: Vêtements et textiles propres, chaussures, ceintures et sacs, duvets et oreillers.

Où: Dans un écopoint.

Sont exclus: Matériaux non textiles, textiles et vêtements sales, restes et chutes de tissu, matelas, rembourrages, tapis, matériaux d'isolation, chaussures de ski, patins à glace, rollers, bottes en caoutchouc, chaussures dépareillées.



Piles

Quoi: Toutes les piles, rechargeables, accus, etc.

Où: Dans les commerces qui en vendent.

Dans les écopoints.



Déchets encombrants sur rendez-vous

Quoi: Tous les déchets encombrants provenant des ménages (service non accessible aux commerces et entreprises). Maximum 7 objets.

Comment: En prenant rendez-vous avec la voirie sur le site web www.ville-geneve.ch/bondebarras ou au numéro gratuit **0800 22 42 22**

Sont exclus: Les débarras complets d'appartements, de caves ou de greniers, les appareils électroniques et électroménagers, les déchets spéciaux (peintures, solvants, pneus, batteries de voiture etc.)

Service gratuit



Appareils électroniques et électroménagers

Quoi: Tous les appareils de l'électronique de loisirs (TV, magnétoscope, chaîne hi-fi, téléphone portable, etc.) et tous les appareils électroménagers (aspirateur, sèche-cheveux, machine à laver, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, etc.).

Comment et où: Repris gratuitement (obligation légale) chez les commerçants ou fabricants qui vendent un appareil du même type.

Bon à savoir: Tous les appareils électroniques et électroménagers peuvent être apportés dans un Espace de récupération cantonal (ESREC).



Espaces de récupération cantonaux (ESREC)

Quoi: Tous les déchets issus des ménages (spéciaux, encombrants, recyclables, etc.).

Déchets spéciaux: Produits chimiques et toxiques, peintures et solvants, aérosols, batteries de voitures, néons et ampoules électriques de longues durée (économiques) et LED, huiles végétales et minérales.

Autres déchets: Les vitres, porcelaine, faïence, céramique, pneus, cartouches et toners, ferraille, bois, appareils électronique, appareils électriques, appareils électroménagers.

Sont exclus: Les déchets des commerces et des entreprises.